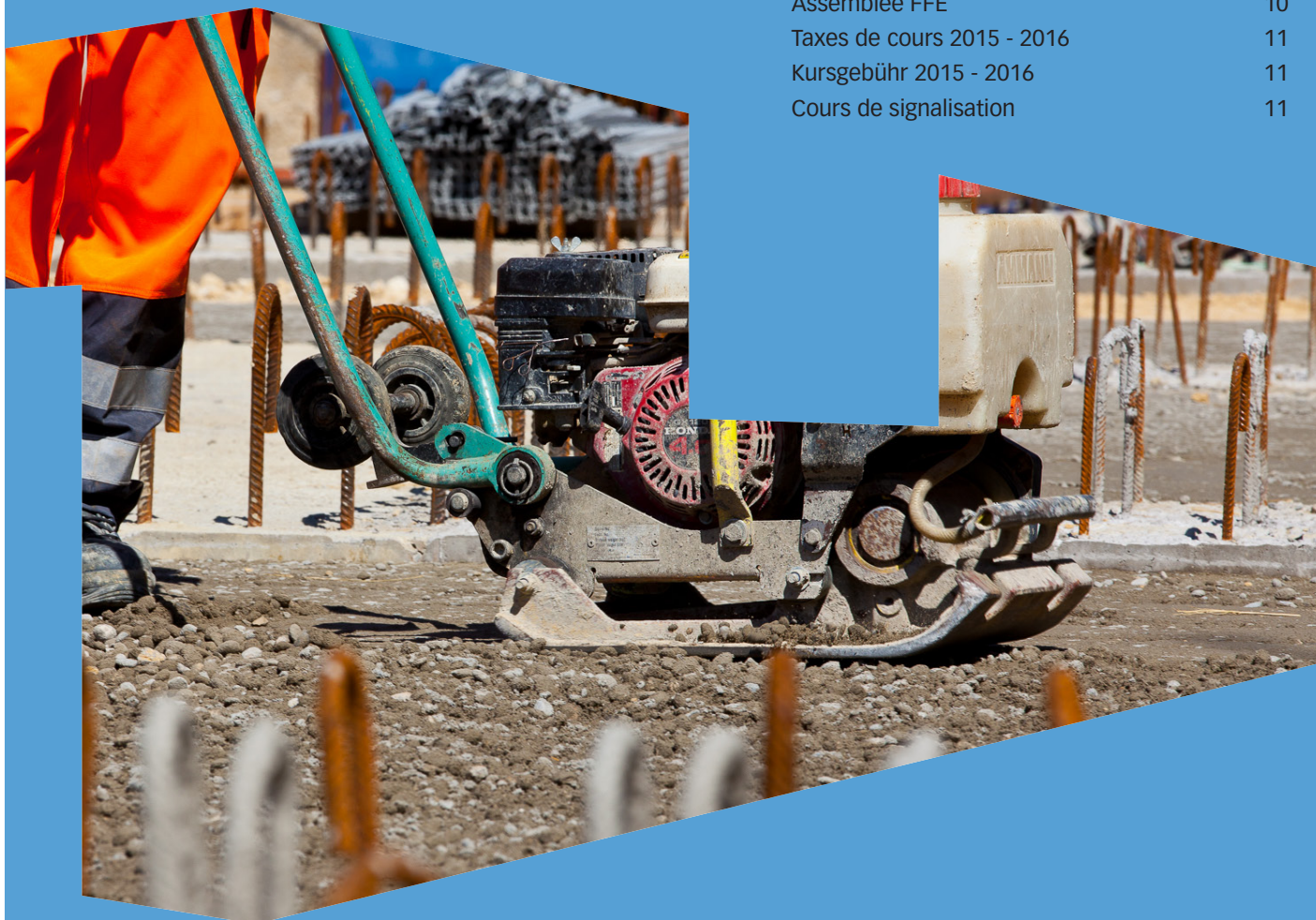


## MISE À L'ENQUÊTE DU PROJET COURTEPIN LES ENTREPRENEURS DISENT OUI

## BAUBEWILLIGUNGSGESUCH DES PROJEKTS COURTEPIN DIE UNTERNEHMER SAGEN JA

### SOMMAIRE

Editorial - Leitartikel	2
Message du Président	3
Taux de régie 2016	3
Regieansätze für 2016	3
Botschaft des Präsidenten	4
Enquête satisfaction	4
Bien choisir sa fiduciaire	5
Die richtige Treuhandgesellschaft auswählen	5
Présentation d'une plate-forme RH	6
Petits déjeuners avec les employeurs	7
Frühstück mit den Arbeitgeber	7
Fin de la téléphonie classique en 2017	7
Foire de la Singine - Seisler-Mäss	8
Futur en tous genres	9
Factures électroniques	10
Elektronische Rechnungen	10
Assemblée FFE	10
Taxes de cours 2015 - 2016	11
Kursgebühr 2015 - 2016	11
Cours de signalisation	11



## EDITORIAL

2015 s'achève sur une note négative. Le marché de la construction se tasse et un sérieux ralentissement est à craindre. Les grands projets fribourgeois sont terminés et rien ne laisse à penser que de nouveaux investissements vont voir le jour dans un avenir proche. Parallèlement, plusieurs fleurons de l'industrie fribourgeoise mettent la clef sous le paillason, délocalisent leur fabrication ou adaptent leur appareil de production en licenciant des collaborateurs.

Dans cette situation morose, sous l'impulsion des syndicats, des ouvriers de la construction manifestent dans la rue pour en demander encore plus ! Mais ne devrais-je pas dire plutôt que les manifestants étaient des syndicalistes permanents accompagnés de manifestants professionnels, d'amateurs de saucisses indemnisés 170 francs la journée ! Le plus choquant, c'est la manière dont ils traitent les patrons. Ces mêmes syndicats n'ont dans la bouche que des mots qui me rappellent les manœuvres militaires de nos cours de répétitions : luttes, batailles, actions, actes, initiatives, attaques, mobilisations, manifestations, défenses, etc. J'estime que les patrons méritent le respect. Ils s'engagent chaque jour pour le partenariat social en fournissant des emplois de qualité avec des conditions supérieures à la moyenne. Ils soutiennent régulièrement et spontanément des collaborateurs en difficulté par une aide appropriée. Leur souci principal est de pérenniser l'entreprise en fournissant chaque jour du travail à 3'000 travailleurs dans notre canton.

A l'aube d'une nouvelle année, je veux une fois devenir syndicaliste. Patrons, allons manifester ensemble sur la place de l'hôtel de ville ! Exigeons de nos clients qu'ils paient dès le 1<sup>er</sup> janvier nos prestations 10 % plus chères. Nous allons nous mobiliser afin d'interdire la négociation des prix et les tournées de rabais. Je m'arrête. Il est permis de rêver. Bonne année 2016 !



Jean-Daniel Wicht

Jean-Daniel Wicht

## LEITARTIKEL

Das Jahr 2015 neigt sich mit einem etwas bitteren Nachgeschmack dem Ende zu. Im Bauwesen stagniert der Markt und es ist ein deutlicher Rückgang zu befürchten. Die Grossprojekte im Kanton Freiburg sind beendet und nichts lässt darauf schliessen, dass in nächster Zukunft neue Investitionen getätigt werden. Gleichzeitig schliessen mehrere Aushängeschilder der Freiburgischen Industrie ihre Tore, lagern ihre Produktion aus oder passen ihre Produktionsabläufe an, indem sie Mitarbeiter entlassen. In dieser gedrückten Wirtschaftslage demonstrieren die Bauarbeiter unter dem Einfluss der Gewerkschaften, um noch mehr zu verlangen! Eigentlich sollte ich eher sagen, dass es sich bei den Demonstranten um ewige Gewerkschafter handelt, welche die Aktion mit professionellen Demonstranten und Würstchenliebhabern durchzogen, die mit 170 Franken pro Tag entschädigt werden! Am schlimmsten ist die Art und Weise, mit der sie mit den Arbeitgebern umgehen. Diese Gewerkschaften verwenden vor allem Worte, die mich an die Militärmanöver unserer Wiederholungskurse erinnern: Kämpfe, Schlachten, Aktionen, Handlungen, Initiativen, Attacken, Mobilisierungen, Demonstrationen, Verteidigung, usw. Ich bin der Meinung, dass die Arbeitgeber Respekt verdienen. Sie setzen sich täglich für die Sozialpartnerschaft ein, indem sie qualitativ hochstehende Arbeitsplätze mit überdurchschnittlichen Arbeitsbedingungen anbieten. Regelmässig und spontan unterstützen sie in Schwierigkeiten geratene Mitarbeiter mit einer angemessenen Hilfe. Ihr Hauptanliegen ist es, das Unternehmen dauerhaft zu sichern, indem sie 3000 Mitarbeitern in unserem Kanton täglich Arbeit geben. Bevor dieses neue Jahr beginnt, möchte ich einmal Gewerkschafter werden. Liebe Arbeitgeber, demonstrieren wir doch gemeinsam vor dem Rathaus! Verlangen wir von unseren Kunden, dass sie für unsere Leistungen ab dem 1. Januar 10% mehr bezahlen. Mobilisieren wir uns, um Preisverhandlungen und Rabatttrunden zu verbieten. Ich höre hier auf, aber es ist doch erlaubt zu träumen. Ein gutes Neues Jahr!

Jean-Daniel Wicht

## TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11

1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60

F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51

1541 Sévaz

T 026 663 22 44

F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

[www.hgc.ch](http://www.hgc.ch)

**HGC**





## MESSAGE DU PRÉSIDENT

A chaque échéance de notre convention nationale, c'est le même bal avec les syndicats : grèves, revendications exorbitantes, publications dans la presse de photos à sensations et d'informations erronées prenant les entrepreneurs pour des exploités. Cette année, les entrepreneurs ont été proactifs par la récolte de signatures et la pose de bâches sur les chantiers signalant les excellentes conditions de travail de notre branche. Si cette action n'a peut-être pas marqué le grand public, elle a interpellé les syndicats. UNIA s'est senti attaqué et a réagi par des actions de commando nocturnes pour taguer nos affiches, un comble pour celui qu'on appelle «un partenaire social».

Je remercie tous les membres qui ont participé activement aux actions de la SSE. 26'000 signatures ont été envoyées au siège central dont 1'450 par le canton de Fribourg. Une convention nationale est absolument nécessaire pour une saine concurrence et par respect pour le travail effectué par nos collaborateurs. Ce que le syndicat UNIA ne semblait pas comprendre. Le refus de négocier, principalement de la part du syndicat UNIA, et ses actions de déprédations, alors que la SSE a toujours cherché des solutions pour aboutir à un accord, montrent que les soi-disant défenseurs des travailleurs sont totalement déconnectés de leur base et des ouvriers.

Une dénonciation de la CN, à part l'abolition d'une convention excellente avec ses devoirs et obligations, aurait eu des conséquences financières importantes pour la formation au sein de la FFE. Il faut savoir que le Parifonds verse annuellement à la FFE pour les cours interentreprises de maçons CHF 180'000 et le Fribourgfonds CHF 40'000, avec un complément de CHF 15'000 pour la promotion des métiers.

Je suis heureux de l'accord trouvé en dernière minute avec la prolongation de notre convention pour 3 ans. Et maintenant, il ne reste plus qu'à trouver du travail en suffisance. Bonne année 2016 !

Jean-Luc Schouwey



Jean-Luc Schouwey

## Recherche d'une solution acceptable

Dans le cadre d'une procédure consultative, la SSE discutera maintenant des possibilités éventuelles d'adaptation. L'objectif consiste à trouver, en collaboration avec les autorités, une solution pour le décompte selon les taux de régie qui soit acceptable pour la branche de la construction (et les maîtres d'ouvrage). Le choix de cette procédure a, du reste, été ratifié par l'assemblée des délégués des 30.09 et 01.10.2015.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information désiré.

Société Suisse des Entrepreneurs  
Permanence DAN  
Tél. 044 258 82 90  
beratung-dan@baumeister.ch

## TAUX DE RÉGIE 2016

### La Région Romandie ne publiera pas de taux de régie en 2016

Comme vous le savez certainement, le secrétariat de la Commission de la concurrence (COMCO) examine en ce moment de manière critique le système des taux de régie de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) et des instruments analogues appliqués par plusieurs associations de l'artisanat pour établir s'ils sont compatibles avec le droit cartellaire. Les taux de régie actualisés pour 2016 ne pourront pas être publiés tant que les différends avec la COMCO n'auront pas été réglés.

Cette procédure se justifie d'autant plus qu'il n'aurait de toute façon pas été nécessaire d'apporter des adaptations importantes, compte tenu de l'évolution économique.

La SSE s'engage pour l'acceptation des taux de régie actuels. Pour éviter le risque d'une enquête que la Commission de la concurrence engagerait à l'encontre de la SSE et, éventuellement, des entreprises de construction, notre association est déjà en contact avec la COMCO depuis début 2015; dans le cadre de ces contacts, la SSE s'engagera énergiquement, à l'avenir également, pour l'acceptation des taux de régie actuels.

Selon la SSE, le modèle actuel ne saurait être contesté du point de vue du droit cartellaire notamment pour les raisons suivantes: les travaux de régie ne représentent qu'une part négligeable au volume de construction (soit environ 3 %), les prix tiennent compte des conditions à l'échelon régional et les entreprises fixent toujours des rabais individuels avec les maîtres d'ouvrage en se basant sur le contrat d'entreprise.

## REGIEANSÄTZE FÜR 2016

### Die Region Romandie wird keinen Regieansatz veröffentlichen

Das Sekretariat der Wettbewerbskommission (WEKO) prüft bekanntlich gegenwärtig intensiv und kritisch die Systematik der Regieansätze und ähnlicher Instrumente bei diversen gewerblichen Verbänden auf deren Vereinbarkeit mit dem geltenden Kartellrecht. Bis die Unstimmigkeiten mit der WEKO geklärt sind, können keine aktualisierten Regieansätze für 2016 herausgegeben werden. Dies rechtfertigt sich umso mehr, als dass aufgrund der aktuellen wirtschaftlichen Entwicklung sowieso keine massgeblichen kalkulatorischen Anpassungen hätten vorgenommen werden müssen. SBV setzt sich für Akzeptanz der gegenwärtigen Regieansätze ein um ein drohendes Untersuchungsverfahren gegen den SBV und allenfalls gegen Bauunternehmen abzuwenden, ist der SBV bereits seit Anfang 2015 mit der WEKO in Kontakt und wird sich auch künftig proaktiv für die Akzeptanz der gegenwärtigen Regieansätze mit Überzeugung einsetzen.

## BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Jedes Mal, wenn unser Landesmantelvertrag abläuft, ist es das gleiche Theater: Streiks, übertriebene Forderungen, Veröffentlichung von reisserischen Fotos und falschen Informationen in der Presse, mit denen die Baumeister als Ausbeuter dargestellt werden. Dieses Jahr war die Aktion der Baumeister proaktiv: es wurden Unterschriften gesammelt und Plänen auf den Baustellen angebracht, mit denen die hervorragenden Arbeitsbedingungen in unserer Branche betont wurden. Diese Aktion wurde von der breiten Öffentlichkeit zwar vielleicht nicht gross bemerkt, beschäftigte jedoch die Gewerkschaften. UNIA fühlte sich dadurch angegriffen und reagierte mit nächtlichen Kommando-Aktionen, um unsere Plakate mit Graffiti zu besprühen, der Gipfel für einen sogenannten «Sozialpartner».

Ich danke allen Mitgliedern, die sich aktiv an den SBV-Aktionen beteiligten. Dem Hauptsitz wurden 26'000 Unterschriften zugestellt, darunter auch 1'450 Unterschriften aus dem Kanton Freiburg.

Für einen gesunden Wettbewerb und um die Arbeit unserer Mitarbeiter zu würdigen, ist unbedingt ein Landesmantelvertrag nötig. UNIA scheint dies nicht verstanden zu haben. Die Weigerung, auf Verhandlungen einzugehen, die vor allem die Gewerkschaft UNIA an den Tag legte, sowie ihre Sachbeschädigungs-Aktionen – und dies obwohl der SBV stets bereit war, nach Lösungen zu suchen, um sich auf ein Abkommen einigen zu können – zeigen, dass die sogenannten Vertreter der Arbeiter vollkommen von ihrer Basis und den Arbeitern losgelöst sind.

Eine LMV-Kündigung hätte – neben der Abschaffung eines ausgezeichneten Vertrags mit seinen Pflichten und Aufgaben – für die Ausbildung beim FBV grosse finanzielle Folgen gehabt. Der Parifonds überweist dem FBV nämlich jährlich CHF 180'000 für die überbetrieblichen Maurerkurse. Der Fribourgfonds überweist ausserdem CHF 40'000 mit einem ergänzenden Betrag von CHF 15'000 für die Förderung der Berufe.

Ich bin glücklich, dass im letzten Augenblick noch ein Abkommen gefunden werden konnte und dass unser Landesmantelvertrag für 3 Jahre verlängert wurde. Nun muss nur noch genügend Arbeit gefunden werden. Ein gutes Neues Jahr!

Jean-Luc Schouwey

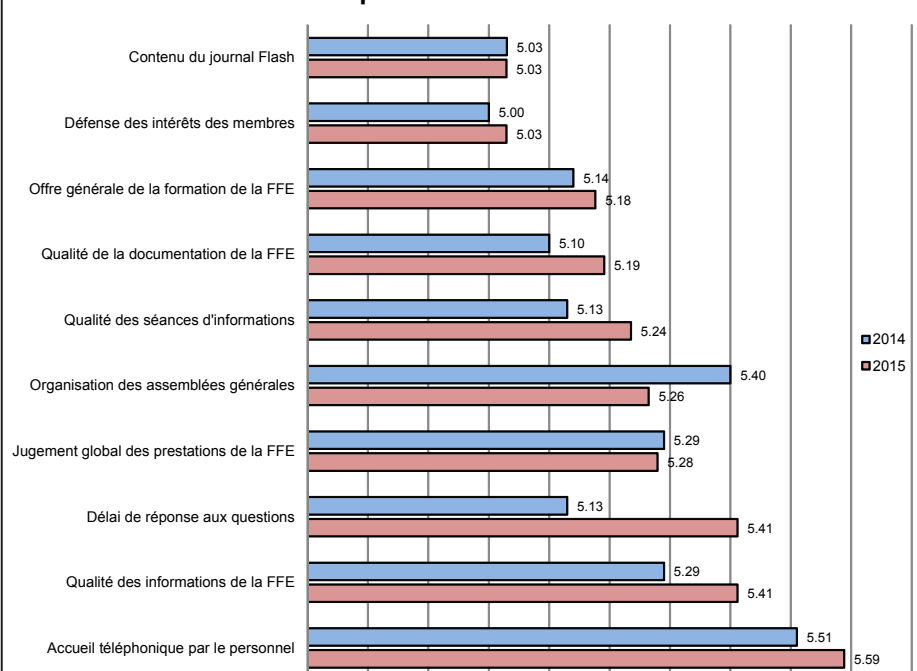
## ENQUÊTE SATISFACTION

### Votre satisfaction : notre priorité !

Les membres de la Fédération ont reçu, au mois de septembre, l'enquête annuelle de satisfaction par rapport à nos prestations. 34 ont répondu, dont 9 membres alémaniques. Ceci reste faible et la FFE encourage vivement chacun à prendre 2 minutes pour répondre au questionnaire, d'une importance capitale afin qu'elle puisse répondre au mieux à vos attentes. Selon le comparatif des années 2014 et 2015, représenté dans le graphique ci-dessous, nous relevons la qualité de notre accueil et des informations données, qui restent très bons. A relever encore, le taux de satisfaction par rapport à la défense des intérêts des membres est bas depuis toujours. Et pourtant, la FFE déploie toutes ses forces afin de lutter contre le travail au noir et le bradage des prix, notamment ; difficile à atteindre complètement, cet objectif reste au centre des préoccupations de notre Fédération. La qualité de notre site internet est perçue comme bonne par la plupart. Afin que le site soit encore plus agréable à parcourir et l'accès aux informations plus direct, il va être revu dans le courant de l'année prochaine.

Sara Gagetta

### Résultats enquêtes satisfaction 2014 - 2015



### Fortsetzung Seite 3 Regieansätze

zen. Der SBV ist der Auffassung, dass das aktuelle Modell der Regieansätze aus kartellrechtlicher Sicht nicht zu beanstanden ist. Dies insbesondere deshalb, weil Regiearbeiten nur einen unerheblichen Anteil am Bauvolumen (ca. 3%) ausmachen, die Preise regionale Bedingungen berücksichtigen würden und die Unternehmungen im Rahmen des konkreten Werkvertrages stets individuelle Rabatte mit der Bauherrschaft vereinbaren. Suche nach akzeptabler Lösung In einem Beratungsverfahren wird der SBV nun allfällige Anpassungsmöglichkeiten diskutieren. Ziel ist dabei, mit der Behörde eine für die Bauwirtschaft (und die Bauherren) akzeptable Lösung für die Abrechnung nach Regie zu finden. Dieses Vorgehen wurde

**Fortsetzung Seite 4 Regieansätze**

durch die Delegiertenversammlung vom 30.09./1.10.2015 bestätigt.

Bei Fragen stehen wir gerne zur Verfügung:

Schweizerischer Baumeisterverband  
Beratung DAN  
Tel. 044 258 82 90  
beratung-dan@baumeister.ch

**BIEN CHOISIR SA FIDUCIAIRE**

**«Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes.»**

**Henry Ford**

Combien d'entrepreneurs préfèrent le terrain et décident de confier une partie (ou la totalité) de la gestion à un secrétaire indépendant ou à une fiduciaire ? Le but étant de se faciliter la vie et de gagner du temps.

**Faire confiance ?**

D'un point de vue étymologique, fiduciaire vient de l'adjectif latin fiduciarius, de fiducia qui signifie « confiance ». Lorsqu'on parle d'une fiduciaire aujourd'hui, on parle d'une personne physique ou morale, à qui on remet les tâches administratives, la comptabilité, la gestion des salaires, etc... L'entrepreneur discute avec la fiduciaire dans un climat de confiance, pensant pouvoir s'appuyer sur une aide compétente et paie pour un travail de qualité.

**Manque flagrant de connaissances**

A ce jour, lors de nos contrôles d'entreprises, nous constatons régulièrement des problèmes quant à la méconnaissance de la Convention Nationale (CN) et le non-res-

pect des conditions salariales.

Prenons un exemple : une petite entreprise familiale, travaillant depuis 10 ans vient d'être soumise à un contrôle rétroactif pour 2012, 2013 et 2014. Le patron étant plus proche du travail de terrain avait décidé de confier tout son travail administratif à une fiduciaire dans le but premier de se décharger mais également d'avoir l'esprit libre car le travail serait effectué de A à Z dans les règles. Lors du contrôle, nous constatons des manquements à la CN conséquents que ce soit dans la façon de calculer les vacances et jours fériés, le niveau des salaires minimaux, les taux de retenues maladie/accidents ou même le niveau du taux retenu pour la FAR ou le Parifonds-Construction.

Selon le cas, il peut y avoir des montants exorbitants à rembourser aux employés et, l'employeur étant mandataire, c'est à lui de payer rétroactivement ces montants correctifs. Et ce, bien que l'erreur ne vienne pas de lui mais de la fiduciaire qui, en méconnaissance de la CN, a cumulé les erreurs. Suite à cela, l'amende qui sera infligée par la CPPF sera également à sa charge. Dans ce genre de situation, il appartient ensuite à l'entreprise de se retourner contre la fiduciaire en question et de trouver une solution pour qu'elle prenne ses responsabilités, voir une partie de l'amende à sa charge. Beaucoup de fiduciaires proposent leurs services afin d'accompagner les entrepreneurs dans toutes les démarches fiscales, salariales et administratives. Certaines fiduciaires connaissent bien la CN et d'autres croient la connaître.

**Connaître la CN, un plus**

L'important dans le choix de la fiduciaire à qui l'on confie ses affaires c'est la connaissance des données spécifiques à l'entreprise. Par exemple, la convention du Second-Œuvre n'est pas identique à la

convention du Gros-Œuvre. Il s'agit donc de bien se renseigner et de poser les bonnes questions lors de l'établissement des prestations.

Il est conseillé de se renseigner autour de soi, voir auprès d'autres entrepreneurs, pour savoir si ce bureau est compétent, si un contrôle du respect des conditions minimales de la CN a déjà été fait, quel est l'avis d'autres clients. La FFE, comme la CPPF, se tient à disposition pour fournir les documents nécessaires à la fiduciaire de votre choix. Elle peut également vous conseiller quelques fiduciaires avec qui elle a déjà collaboré lors de ses contrôles.

Maude Papaux

Commission professionnelle paritaire  
fribourgeoise du secteur principal  
de la construction

**DIE RICHTIGE TREUHANDGESELLSCHAFT AUSWÄHLEN**

**«Die zwei wichtigsten Werte einer Firma erscheinen nie in der Bilanz: der eigene Ruf und die Menschen»**  
**Henry Ford**

Wie viele Baumeister kümmern sich lieber um die praktische Arbeit vor Ort und beschliessen, die Verwaltung teilweise (oder vollständig) einem unabhängigen Sekretariat oder einer Treuhandgesellschaft anzuvertrauen? Ziel dabei ist es, sich das Leben zu erleichtern und Zeit einzusparen.

**Vertrauen ?**

Spricht man heute von einer Treuhandgesellschaft, meint man damit eine natürliche oder juristische Person, der man administrative Arbeiten, die Buchhaltung, die Lohnverwaltung, usw. anvertraut. Der Baumeister pflegt ein Vertrauens-

**Fabrique de produits en béton et simili**

**A. HELFER SA**  
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux  
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

**LEVA CORBIERES SA**  
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières  
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

**Debrunner Acifer**

klöckner & co multi metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour  
Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers,

Route du Tir Fédéral 14  
1723 Glisviez  
tél. 026 460 23 18  
fax 026 460 22 51



www.d-a.ch

**centre RIESEN**

Fribourg | Bulle | Payerne

**Cuisine & Habitat  
Electroménager**

www.centre-riesen.ch

verhältnis zur Treuhandgesellschaft und meint, sich auf eine kompetente Hilfe verlassen zu können, die er für eine qualitativ hochstehende Arbeit bezahlt.

### Mangel an Wissen

Im Rahmen unserer Kontrollen, die wir in den Unternehmen durchführen, stellen wir heute häufig Probleme infolge Unkenntnis des Landesmantelvertrags (LMV) und Nichteinhaltens der Lohnbedingungen fest.

Nehmen wir ein Beispiel: bei einem kleinen Familienunternehmen, das seit 10 Jahren tätig ist, wird nun rückwirkend für die Jahre 2012, 2013 und 2014 eine Kontrolle durchgeführt. Da sich der Chef lieber um die Belange vor Ort kümmert, hatte er beschlossen, die gesamte administrative Arbeit einer Treuhandgesellschaft anzuvertrauen, um sich einerseits zu entlasten und andererseits einen freien Kopf zu haben, in der Annahme, dass die Arbeit von A bis Z ordnungsgemäss ausgeführt würde. Bei der Kontrolle stellen wir erhebliche Verletzungen des LMV fest, sei es in Bezug auf die Berechnungsmethode für die Ferien und Feiertage, bei den Minimallöhnen, bei den Abzügen für Krankheit und Unfall oder sogar beim Abzug für die FAR oder den Parifonds-Bau.

In manchen Fällen kann es sein, dass den Mitarbeitern hohe Beträge zurückbezahlt werden müssen. Da der Arbeitgeber der Auftragnehmer ist, muss er diese korrekiven Beträge rückwirkend bezahlen. Und zwar auch, wenn der Fehler nicht bei ihm sondern bei der Treuhandgesellschaft liegt, die sich in mehreren Bereichen falsch verhalten hat, weil sie den LMV nicht kennt. Die Busse, die ihm dann von der FPBK auferlegt wird, geht ebenfalls zu seinen Lasten. In solchen Situationen muss sich das Unternehmen an die betreffende Treuhandgesellschaft wenden, um eine Lösung zu finden, damit sie Verantwortung und sogar einen Teil der Busse übernimmt.

Viele Treuhandgesellschaften bieten ihre Dienstleistungen an, mit dem Ziel die Baumeister bei allen steuerlichen, lohntechnischen und administrativen

Belangen zu unterstützen. Gewisse Treuhandgesellschaften kennen den LMV gut, andere glauben lediglich, ihn zu kennen.

### Den LMV kennen, ein Vorteil

Bei der Wahl der Treuhandgesellschaft, der man seine Geschäfte anvertraut, ist vor allem die Kenntnis der unternehmensspezifischen Daten wichtig. So ist der Vertrag über das Baunebengewerbe nicht identisch mit dem Vertrag über das Bauhauptgewerbe. Man muss sich deshalb gut informieren und bei der Aufstellung der Dienstleistungen die richtigen Fragen stellen. Es ist empfehlenswert, sich in seinem Umfeld umzuhören und sich sogar an andere Baumeister zu wenden, um zu erfahren, ob diese oder jene Treuhandgesellschaft kompetent ist, ob bereits eine Kontrolle der Einhaltung der Mindestkonditionen des LMV erfolgte und welche Meinung die anderen Kunden haben.

Der FBV und die FPBK stehen gerne zur Verfügung, um der Treuhandgesellschaft Ihrer Wahl die nötigen Dokumente zukommen zu lassen. Sie können Ihnen auch einige Treuhandgesellschaften empfehlen, mit denen sie im Rahmen ihrer Kontrollen bereits zusammengearbeitet haben.

Maude Papaux  
Freiburgische Paritätische  
Berufskommission  
des Bauhauptgewerbes

## PRÉSENTATION D'UNE PLATE-FORME RH

**La société HR TOP a fêté ses 10 ans l'année passée. Présente dans toute la Suisse, HR TOP est spécialisée dans le domaine des ressources humaines et propose ses services à tout type d'entreprise**

Une quinzaine de conseillers spécialisés accompagnent les entreprises à tous les niveaux de l'organisation tant dans les domaines de la construction, le bâtiment, l'industrie, l'informatique, les télécoms, les

transports, la finance, la vente, le marketing, l'administration et les ressources humaines.

Les prestations «à la carte» englobent tous les aspects de la vie professionnelle des collaborateurs, cadres, managers et spécialistes. La méthode HR TOP se fonde sur la pratique afin d'intégrer les techniques et les outils indispensables au quotidien; stratégie d'entreprise, organisation, management d'équipes, communication, technique de vente, gestion de projets, compétences et interaction sociale, etc. Elle favorise les compétences professionnelles notamment la prise de décision et la recherche de solutions en intégrant les valeurs de la personne et la culture de l'entreprise. Elle place les personnes et les équipes dans des situations de réussites concrètes orientées services.

Le succès de la méthode HR TOP réside dans la fixation et l'atteinte des objectifs, l'accompagnement personnalisé dans des situations réelles et la mise en pratique sur le terrain. Les prestations de HR TOP :

- Recrutement, head-hunting
- Assessments
- Coaching
- Ateliers de formation
- Bilans de compétences
- Outplacements
- Conseil et services RH
- Rémunérations et assurances sociales
- Administration

Pour plus de détails, rendez-vous sur [www.hrtop.ch](http://www.hrtop.ch)

Les spécialistes HR TOP du bureau de Fribourg se tiennent volontiers à votre disposition pour un premier entretien ou pour un conseil personnalisé.

Bernard Lauper  
Partenaire HR TOP  
Route de la Glâne 143  
CH-1752 Villars-sur-Glâne  
Phone +41 26 400 00 31  
Mobile +41 79 377 81 67  
[b.lauper@hrtop.ch](mailto:b.lauper@hrtop.ch)  
[www.hrtop.ch](http://www.hrtop.ch)

# HR TOP



## PETITS DÉJEUNERS AVEC LES EMPLOYEURS

**Le Service public de l'emploi (SPE) fête les 20 ans des ORP et propose des « Petits déjeuners » avec les employeurs**

Les Offices régionaux de placement ont vu le jour en Suisse en 1996 à la suite de la brusque flambée du chômage. En vingt ans, ils sont devenus des spécialistes reconnus du marché du travail et proposent régulièrement des candidats aux entreprises qui cherchent du personnel. Les ORP sont chapeautés par le Service public de l'emploi SPE, dont les activités ne se limitent pas à la prévention et à la lutte contre le chômage. Le SPE s'occupe également de la gestion du marché du travail, qui couvre des domaines tels que la lutte contre le travail au noir, la protection de la santé et de la sécurité des

travailleurs ou le traitement des demandes de chômage partiel – la liste n'est pas exhaustive. Autant d'éléments qui concernent directement les entreprises.

A l'occasion des 20 ans des ORP, le Service vous propose ainsi des «Petits déjeuners». Organisés en étroite collaboration avec la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, ils ont pour objectif de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le marché du travail et l'actualité qui y est liée. Le premier de ces «Petits Déjeuners» sera consacré aux «Indemnités en cas d'intempéries» et se déroulera le : 3 février 2015 de 7h15 à 8h15 dans les locaux de JPF Constructions SA à Bulle.

Service public de l'emploi SPE



## FIN DE LA TÉLÉPHONIE CLASSIQUE EN 2017

**Savez-vous que la fin de la téléphonie classique est annoncée pour 2017 ? Avez-vous déjà songé à entreprendre des démarches ? Votre entreprise est-elle prête ? Le séminaire que nous vous proposons le 27 janvier 2016, en fin de journée, répondra à toutes ces questions**

Telecom Services, intégrateur fribourgeois de solutions télécom et informatiques pour PME vous convie à une conférence intitulée «Fin de la téléphonie classique en 2017 – Quels impacts et opportunités pour les entreprises ?» afin de donner tous les conseils indispensables aux PME pour réussir une transition incontournable. La fin de la téléphonie ISDN et analogique est annoncée en Suisse pour 2017. L'ensemble des entreprises suisses devra modifier ou adapter son accès au réseau téléphonique afin d'être compatible avec la nouvelle technologie VoIP (Voix sur IP), transitant désormais via un accès internet et votre réseau informatique. Les avantages de la technologie VoIP sont nombreux; économies intéressantes au niveau du trafic téléphonique, convergence fixe et mobile, intégration à votre réseau informatique permettant de nouvelles fonctionnalités (CTI, Voice mail, intégration ERP, fonctionnalités Call Center, statistiques, etc.).

### Quels avantages pour vous ?

La téléphonie par Internet est moins onéreuse que l'actuelle. Elle permet souvent de diminuer drastiquement vos frais de communications, d'où un rapide retour sur investissement lors de changement ou d'adaptation d'équipements. Communications unifiées, outils de collaboration, intégration d'ERP, visioconférence, intégration de Natels d'entreprise, utilisateurs nomades, mise en réseau de plusieurs sites, solutions de télétravail, Call Center, autant de nouvelles fonctionnalités permettant d'améliorer la productivité, enfin accessibles pour toutes les PME.

### Thèmes et dates des «Petits déjeuners»

Un bulletin d'inscription vous sera adressé avant chaque manifestation

03.02.2016 <b>Chômage intempéries</b>	--> Bulle, JPF Construction SA
27.04.2016 <b>Contrats de travail</b>	--> Domdidier, Grisoni-Zaugg SA
08.06.2016 <b>Temps et durée de travail</b>	--> Romont, Ropraz SA
09.11.2016 <b>Prestations des ORP</b>	--> Givisiez, FFE

## FRÜHSTÜCK MIT DEN ARBEITGEBER

**Zum 20-Jahr-Jubiläum der RAV organisiert das Amt für den Arbeitsmarkt ein Arbeitgeberfrühstück**

Als Reaktion auf die markante Zunahme der Arbeitslosigkeit wurden 1996 in der Schweiz die regionalen Arbeitsvermittlungszentren (RAV) gegründet. In den letzten 20 Jahren wurden aus ihnen anerkannte Spezialisten auf dem Arbeitsmarkt, die den rekrutierenden Unternehmen regelmässig Bewerberinnen und Bewerber vorschlagen. Die RAV unterstehen dem Amt für den Arbeitsmarkt (AMA), das nicht nur auf die Verhütung drohender und die Bekämpfung bestehender Arbeitslosigkeit spezialisiert ist. Denn das AMA nimmt auch Einfluss auf

den Arbeitsmarkt, indem es u.a. Schwarzarbeit bekämpft, sich für den Gesundheitsschutz und die Sicherheit am Arbeitsplatz einsetzt oder die Gesuche um Kurzarbeit bearbeitet. Von diesen Themen sind auch die Unternehmen direkt betroffen. Zum 20-Jahr-Jubiläum der RAV organisiert das AMA für Sie gemeinsam mit dem Freiburgerischen Baumeisterverband (FBV) ein «Arbeitgeberfrühstück». An dieser Veranstaltung erhalten Sie Antworten auf Ihre Fragen zum Arbeitsmarkt und zum aktuellen Wirtschaftsgeschehen. Das erste Arbeitgeberfrühstück ist dem Thema «Schlechtwetterentschädigung» gewidmet und findet statt am 3. Februar 2015 von 7.15 bis 8.15 Uhr in den Räumlichkeiten von JPF Constructions SA in Bulle.

Amt für Arbeitsmarkt AMA

### Les intervenants

Telecom Services, au bénéfice de plus de 12 ans d'activités dans l'intégration de solutions en télécom et informatiques, vous informera sur les points importants pour réussir cette transition et sur les nouvelles fonctionnalités disponibles.

Telecom Services vous présentera des solutions de références déployées pour Gainerie Moderne SA et Dormez Kolly.

### Public cible

Cet évènement s'adresse aux dirigeants, entrepreneurs, responsables technologiques, informaticiens ainsi que toutes les personnes intéressées.

### Inscriptions

Les inscriptions peuvent être adressées par email à : [secretariat@ffe-fbv.ch](mailto:secretariat@ffe-fbv.ch).

Jean-Paul Hollenstein  
Directeur  
telecom services



### FOIRE DE LA SINGINE

La première Foire de la Singine a eu lieu du 2 au 6 septembre 2015 à Tavel. La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs était présente sur la plateforme des métiers avec quelques apprentis maçons qui effectuaient en même temps leur cours interentreprises à la halle des maçons de Fribourg. Tous les visiteurs avaient la possibilité d'observer les apprentis en train de construire un mur, leur poser des questions et, pour les plus courageux, de poser eux-mêmes une brique.

Certains de nos membres alémaniques étaient également présents sur le stand pour répondre aux questions du public. C'était une semaine très intéressante et pleine de succès pour toutes les personnes présentes sur le stand. Nous remercions cordialement tous les participants pour leur disponibilité.

Christine Bouquet

### SEISLER-MÄSS

Vom 2. bis 6. September 2015 fand die erste Seisler-Mäss in Tafers statt. Der Freiburgerische Baumeisterverband war auf der Plattform der Lehrberufe mit einigen Maurerlehrlingen anwesend, welche die überbetrieblichen Kurse während dieser Zeit normalerweise in der Maurerhalle Freiburg absolvierten.

Alle Besucher konnten diese beobachten, indem sie eine Mauer aufbauten, Fragen stellen wie auch selber einen Backstein setzen. Einige unserer deutschsprachigen Verbandsmitglieder waren ebenfalls jeden Tag auf dem Stand anwesend, welche sich für Fragen dem Publikum bereit stellten.

Es war für alle Anwesenden eine sehr interessante und erfolgreiche Woche. Wir danken allen Beteiligten ganz herzlich für ihre Verfügbarkeit.

Christine Bouquet



Le personnel de la Fédération vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2016 !

Das Personal des Verbandes wünscht Ihnen frohe Festtage und ein gutes neues Jahr 2016 !



## FUTUR EN TOUS GENRES

### Construire un mur : pas seulement une affaire d'hommes !

Existent-ils des métiers de femmes et des métiers d'hommes ?

La journée nationale Futur en tous genres, qui a eu lieu le jeudi 12 novembre 2015, veut démontrer que non. En effet, lors de cet événement, des garçons de 7 à 9 ans, ont eu l'occasion de découvrir des métiers plutôt « féminins » et les filles de s'essayer plutôt à la technique ou à la chimie, entre autre.

### La FFE s'engage pour les jeunes

La FFE s'est prêtée au jeu avec plaisir, avec son atelier « Filles et construction » qui, cette année, a rencontré un agréable succès. 10 filles se sont présentées le matin même, à la halle des maçons de Fribourg, un peu intimidées par ce monde très masculin...

### Les filles à la truelle

Après un bon accueil et un moment théorique avec une présentation des métiers du bâtiment par le Directeur Jean-Daniel Wicht, la détente était de mise et elles ont pu mettre la main à la pâte. En effet, au rez-de-chaussée, des tables, des truelles

et du mortier attendaient sagement leur arrivée, car elles avaient une mission : construire un mur ! Le responsable de la formation, Pierre-André Bucher, a lancé d'un ton bienveillant « Vous verrez, c'est comme faire de la pâtisserie ; il faut bien étaler la crème ». Elles se sont prises au jeu, posant leurs briques de manière précise et consciencieuse.

### Fait du jour : visite d'un chantier

L'après-midi, après avoir enfilé des gilets oranges, mis un casque et chaussé des bottes de chantier : départ pour une intéressante visite du chantier de la police cantonale à Granges-Paccot, avec les explications passionnantes de Julien Minoglio, de l'entreprise Antiglio.

Le bruit des machines couvrait tout juste le chamaillement de leur bonne humeur !

En conclusion, toutes ont beaucoup apprécié cette journée, découvrir un métier inconnu et changer leurs à priori. Elles considèrent que garçons et filles peuvent effectuer n'importe quel métier, pourvu qu'il y ait la passion !

Peut-être retrouverons-nous l'une ou l'autre d'entre elles lors d'une prochaine rentrée scolaire d'apprentis maçons... ? Cela serait avec fierté.

Sara Gaggetta

**NOUVEAU**


**Gaz techniques  
Gaz frigorigènes  
Gaz propane**

**Conditions  
attractives**

**NEU**

**Technische Gase  
Kältemittel  
Propan**

**Attraktive  
Konditionen**



**Westfalen**

**Commerce de fer  
fribourgeois SA**

Rue de Lausanne 85 Route des Daillettes 13-15  
026/351 67 67 1701 Fribourg 026/422 77 17

## A noter dans votre agenda

16.02.2016	Cours EDEX – F
17.02.2016	Cours EDEX – D
12.04.2016	Comité FFE
02.06.2016	Assemblée FFE
24.06.2016	Assemblée SSE
24.06.2016	Journée construction
15.11.2016	Comité FFE
01.12.2016	Assemblée FFE

Toutes les dates à l'adresse suivante :  
[www.ffe-fbv.ch/fr/86-agenda.html](http://www.ffe-fbv.ch/fr/86-agenda.html)



Photos Keren Bisaz

**BC**

**BETON CENTRE SA FRIBOURG**

## FACTURES ÉLECTRONIQUES

**Le Conseil fédéral impose la facturation électronique à tous ses fournisseurs à partir de 2016**

Le Conseil fédéral a décidé d'obliger les fournisseurs de l'administration fédérale à recourir à la facturation électronique pour les marchés dont la valeur contractuelle dépasse 5'000 francs. Cette obligation sera instaurée le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Une manière simple d'émettre des factures électroniques par PostFinance.

### Les avantages offerts par la solution e-facture light de PostFinance

L'e-facture light vous permet d'envoyer à vos clients des factures électroniques d'une manière simple et rapide. Il suffit de s'inscrire sur Internet pour pouvoir profiter aussitôt des avantages suivants :

- Vous pouvez répondre instantanément aux souhaits des clients et ce, sans intégration dans des solutions logicielles existantes ou des projets de longue haleine.
- L'enregistrement et l'utilisation sont des plus simples.
- L'utilisation de BVR garantit l'attribution des paiements entrants, processus qui peut aussi être assuré directement par des comptes postaux ou bancaires faisant office de comptes de crédit.
- Vous pouvez saisir, envoyer et gérer des factures électroniques conformes à la législation sur la TVA.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.migration-pt.ch](http://www.migration-pt.ch).

Postfinance



## ELEKTRONISCHE RECHNUNGEN

**Bundesrat verlangt ab 2016 E-Rechnungen**

Der Bundesrat hat beschlossen, die Lieferanten der Bundesverwaltung zur Einreichung von elektronischen Rechnungen zu verpflichten, sofern der Vertragswert 5'000 Franken übersteigt. Diese Verpflichtung wird auf den 1. Januar 2016 eingeführt.

Mit E-Rechnung light von PostFinance senden Sie Ihren Kunden auf eine einfache und schnelle Weise elektronische Rechnungen.

### Ihre Vorteile bei der E-Rechnung light von PostFinance

Mit E-Rechnung light senden Sie Ihren Kunden auf eine einfache und schnelle Weise elektronische Rechnungen.

Nach einer einfachen Anmeldung im Internet profitieren Sie umgehend von folgenden Vorteilen:

- Sie können allfällige Kundenwünsche sofort und ohne Integration in bestehende Softwarelösungen oder langwierige Projekte erfüllen
- Die Registrierung und Nutzung ist sehr einfach
- Dank der Nutzung von ESR ist die Zuordnung der eingehenden Zahlungen gewährleistet, alternativ können auch direkt Post- oder Bankkonti als Gutschriftskonto verwendet werden
- Sie können MWST-konforme E-Rechnungen erfassen, versenden und verwalten

Weitere Informationen auf [www.migration-pt.ch](http://www.migration-pt.ch).

Postfinance

## ASSEMBLÉE FFE

**Les entrepreneurs fribourgeois décident à l'unanimité de mettre à l'enquête le projet Courtepin**

Assemblée particulièrement marquante que celle du 10 décembre 2015. Tout d'abord, Jean-Luc Schouwey a fait le bilan de cette année 2015, qui est restée très bonne dans le canton de Fribourg. Malgré la faiblesse de travail dans la construction prévue pour l'année à venir, notre Président se montre confiant en l'avenir. Un des points les plus importants de son rapport est la prolongation de 3 ans de la Convention nationale 2012 – 2015 du secteur principal de la construction qui a été décidée la veille de cette assemblée. Jacinthe Joye, secrétaire patronale, a d'ailleurs profité de cette occasion pour donner de plus amples informations à ce sujet aux membres présents.

Le point le plus conséquent de l'ordre du jour était la décision de mise à l'enquête de notre projet Courtepin. Après des explications complètes de la part de Jean-Daniel Wicht, les membres ont accepté à l'unanimité la mise à l'enquête de la totalité du projet Courtepin.

A la suite de cette assemblée, les personnes présentes ont été conviées à un apéritif, suivi d'un repas à l'Hôtel du Barrage à Rossens.

Rachel Ischer



**Les entrepreneurs fribourgeois plébiscitent la mise à l'enquête du projet Courtepin. Une nouvelle étape est ainsi franchie !**

**Nos bureaux  
sont fermés du  
24.12.15 au 03.01.16**

## TAXE DE COURS 2015-2016

### Plusieurs changements importants ont vu le jour pour l'année scolaire 2015-2016

Les deux changements les plus importants concernent les cours de machinistes et grutiers et les cours interentreprises de maçons. Nous constatons malheureusement, de plus en plus souvent, des défections de dernières minutes pour nos cours de machinistes et grutiers. Tout à coup l'organisation de l'entreprise ne permet plus de libérer le machiniste pour le cours auquel il est convoqué. Il faut savoir que, depuis deux ans, nos classes sont passées de 20 à 16 élèves au maximum afin d'être en conformité avec les exigences de qualité des organismes de subventionnement et de l'ASA, l'association suisse des services d'automobiles. Cette dernière donne des crédits pour nos cours aux chauffeurs de camion professionnels qui doivent effectuer 5 jours de cours (reconnus par l'ASA) par tranche de 5 ans. Pour cette raison, le Bureau exécutif de la Fédération a décidé de facturer le 100 % de la taxe de cours lorsque l'annulation intervient durant les 30 jours précédant la formation. En dehors de cette période, la Fédération s'organisera pour compléter l'effectif. Toujours en raison de la qualité de nos cours, nous avons engagé un instructeur supplémentaire pour la surveillance des cours interentreprises de maçons. L'effectif des apprentis a augmenté de manière importante ces dernières années. En attendant la construction d'une nouvelle halle des maçons à Courtepin, nous avons déménagé nos dépôts de matériaux dans des

locaux de l'entreprise voisine, Polytype, pour donner ainsi une nouvelle surface de travail aux apprentis avec le nouveau moniteur. Afin de pallier à l'augmentation des charges de cours, nous avons introduit, dès l'année scolaire 2015-2016, une taxe de cours de CHF 120 par semaine. Par avance, nous remercions tous les entrepreneurs de leur compréhension.

Jean-Daniel Wicht

## KURS GEBÜHR 2015-2016

### Für das Schuljahr 2015-2016 wurden mehrere wichtige Änderungen eingeführt

Die beiden grössten Änderungen betreffen die Maschinisten- und Kranführerkurse sowie die überbetrieblichen Maurerkurse. Leider müssen wir immer häufiger feststellen, dass angemeldete Teilnehmer im letzten Moment unseren Maschinisten- und Kranführerkursen noch fernbleiben. Aufgrund der betriebsinternen Organisation kann der Maschinist für den Kurs, zu dem er angeboten wurde, plötzlich nicht mehr freigestellt werden. Zählten unsere Klassen vor zwei Jahren noch 20 Schüler, sind es heute nur noch höchstens 16. So sollen die Qualitätsanforderungen der Subventionierungsorganismen und der ASA, Vereinigung der Strassenverkehrsämter, erfüllt werden. Letztere erteilt für unsere Kurse für Berufslastwagenfahrer Credits. Innert 5 Jahren müssen sie 5 (von der ASA anerkannte) Kurstage absolvieren. Das Ausführungsbüro des Verbands hat deshalb beschlossen, die Kursgebühr vollständig zu verrechnen, wenn die Annullierung erst in den 30 Tagen vor der Schulung erfolgt. Bei einer früheren Annullierung wird der Verband dafür sorgen, den Teilnehmerbestand zu ergänzen. Ebenfalls wegen der Qualität unserer Kurse mussten wir unbedingt einen zusätzlichen Instrukteur anstellen, um die überbetrieblichen Maurerkurse zu beaufsichtigen. In den vergangenen Jahren nahm die Anzahl Lehrlinge erheblich

zu. Bis die neue Maurerhalle in Courtepin erbaut ist, wurde im Sommer unser Materiallager in die Räumlichkeiten des Nachbarnunternehmens Polytype verlegt. So können wir den Lehrlingen mit dem angebotenen Lehrer eine neue Arbeitsfläche bieten. Um die Erhöhung der Kurskosten auszugleichen, wird ab diesem Schuljahr 2015-2016 eine Kursgebühr von CHF 120 pro Woche eingeführt. Wir danken allen Baumeistern für ihr Verständnis.

Jean-Daniel Wicht

## COURS DE FORMATION

### Cours de formation sur la signalisation correcte des chantiers à Courtepin

En annexe de notre journal, vous recevez la documentation concernant les cours qui seront dispensés en 2016 pour une signalisation correcte des chantiers.

Cette formation est importante pour tous les cadres des entreprises de génie civil et de bâtiments. En circulant à travers les chantiers du canton de Fribourg, il est rare où les chantiers sont parfaitement signalisés. Les piétons sont presque systématiquement oubliés, les balises sensées guider le trafic sont parfois posées à l'envers. Il n'est pas trop tard pour apprendre les bonnes manières afin d'améliorer la sécurité du trafic et des ouvriers de nos chantiers.

#### Les dates à retenir :

Cours en **français** les 21 et 22 mars 2016  
Cours en **allemand** le 23 mars 2016

Jean-Daniel Wicht

## IMPRESSUM

**Rédaction :** SSE, Bernard Lauper, Carole Blanc

Jean-Paul Hollenstein, Postfinance, FFE

**Mise en page :** Jean-Daniel Wicht

**Photos couverture :** Keren Bisaz

**Photos articles :** Jean-Daniel Wicht

Keren Bisaz, Rachel Ischer

**BAECHLER**  
i n f o r m a t i q u e  
Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch



A tous ses lecteurs,  
la Fédération Fribourgeoise  
des Entrepreneurs  
souhaite de belles fêtes

Der Freiburgische  
Baumeisterverband  
wünscht allen Lesern  
Schöne Festtage

**LA FFE AU SERVICE  
D'UNE PROFESSION**

**DER FBV IM DIENSTE  
EINES BERUFES**



**FFE-FBV**  
Route André Piller 29  
1762 Givisiez  
Tél. 026 460 80 20  
Fax 026 460 80 25  
[www.ffe-fbv.ch](http://www.ffe-fbv.ch)  
[secretariat@ffe-fbv.ch](mailto:secretariat@ffe-fbv.ch)